



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupe Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles
N° Entreprise : 473841139

GEPL – CHALLENGE HAUTEUR 70 CM - 2025

Le challenge a pour objectif de récompenser les cavaliers qui auront obtenu les meilleurs résultats tout au long de la saison dans les **épreuves 70 cm identifiées dans l'avant-programme** organisées lors des concours Régionaux repris au calendrier annuel GEPL/ORV.

Participation :

- Le challenge est ouvert à tout cavalier détenteur de **l'étrier d'or minimum (ou équivalent)**, d'une **licence 02**, de choix GEPL ou ORV, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV, montant toute monture immatriculée ou enregistrée à la FRBSE. Le cavalier qui obtient son brevet en cours de saison peut participer au challenge à partir de la date à laquelle son brevet a été délivré
- Le cavalier peut participer avec plusieurs montures dans chaque épreuve, dans les limites réglementaires.
- Le cavalier doit participer à **minimum 14 épreuves (hors finale)** 70 cm des concours régionaux.
- La finale n'est pas obligatoire mais les points seront comptabilisés dans le Challenge
- Un cavalier peut être repris dans différents challenges Régionaux de hauteurs juxtantes.
- Le cavalier est exclu du challenge s'il participe lors de la saison en cours à des épreuves de hauteur supérieure à 80 cm.

Epreuves :

- Le type d'épreuve est laissé au choix de l'organisateur, dans les limites réglementaires.
- Tout cavalier répondant aux critères d'inscription peut y participer, qu'il soit qualifiable pour les challenges ou non.

Répartition des points :

- Le meilleur résultat du cavalier dans l'épreuve est le seul comptabilisé.
- Les points sont attribués au cavalier de la façon suivante : 1^{er} = 50, 2^{ème} = 48, 3^{ème} = 47, ... 49^{ème} et suivants = 1, Éliminés ou Abandons = 0.
- Le résultat final du challenge sera calculé en additionnant les points des 14 meilleures épreuves du cavalier + les points acquis lors de la finale.
- Le cavalier ayant remporté le plus grand nombre de points remporte le challenge.
- **Remarque** : en cas d'égalité à n'importe quelle place du challenge, le résultat de la finale prévaut. En cas de nouvelle égalité, le cavalier ayant obtenu le plus grand nombre de premières places dans les 14 meilleures épreuves retenues pour le challenge est classé avant les autres ex-aequo, et ainsi de suite en fonction du plus grand nombre de deuxièmes, troisièmes, quatrièmes, ... places.

Prix :

- En fin de saison, lors de la soirée de gala du GEPL, les 15 premiers cavaliers classés du challenge sont récompensés.
- Pour qu'un challenge existe, il faut au minimum 5 participants. Ces participants doivent avoir terminé (sans élimination) au moins 50% de leurs épreuves qualificatives.